



SERVICE SECURITE URBAINE ML

Le Maire de Louviers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, huitième partie, la signalisation temporaire – arrêté du 06 novembre 1992 modifié

CONSIDERANT la demande du 13 mai 2025, l'entreprise URBAN CONNECT CORPORATION, pour une autorisation de stationnement, rondpoint de Folleville, à Louviers, lors du remplacement de l'écran numérique.

CONSIDERANT qu'il convient d'autoriser le stationnement sollicitée, 17 rue du Quai, à Louviers, exécuté par l'entreprise ASS VILFEU, pour le compte de l'entreprise URBAN CONNECT CORPORATION.

CONSIDERANT qu'il convient d'éviter tout accident lors de cette intervention.

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Le lundi 19 mai 2025, de 08h00 à 18h00, l'entreprise ASS VILFEU est autorisé à stationner son véhicule sur le trottoir devant l'écran numérique situé rondpoint de Folleville à Louviers, avec un empiètement sur la chaussée.

ARTICLE 2 - Pour porter ces interdictions et prescriptions à la connaissance des usagers, la signalisation réglementaire (panneaux travaux, interdiction de stationnement, flèche de contournement) sera implantée par le demandeur, 48h00 avant la date de l'intervention, avec copie du présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la ville de Louviers.

ARTICLE 4 - En cas d'inobservation du présent arrêté, il sera procédé à l'enlèvement des véhicules contrevenants, à la charge des propriétaires.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté sera exécuté par la Police d'État sous la responsabilité de la Commissaire de Police et par la Police Municipale sous l'autorité du Maire.

ARTICLE 6 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Commissaire de Police de Louviers et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, un exemplaire étant conservé à la Mairie de Louviers.

Certifié exécutoire
Par affichage, le

1 6 MAI 2025

Fait à Louviers, le **1 6 MAI 2025**

Pour le Maire,
Et par délégation

Jean Pierre DUVERE
Adjoint au Maire

